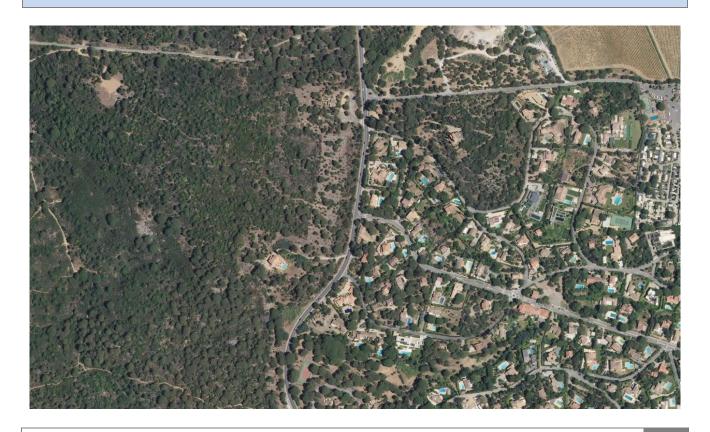


AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE SUR LA RD93 AU NIVEAU DU BOULEVARD PATCH

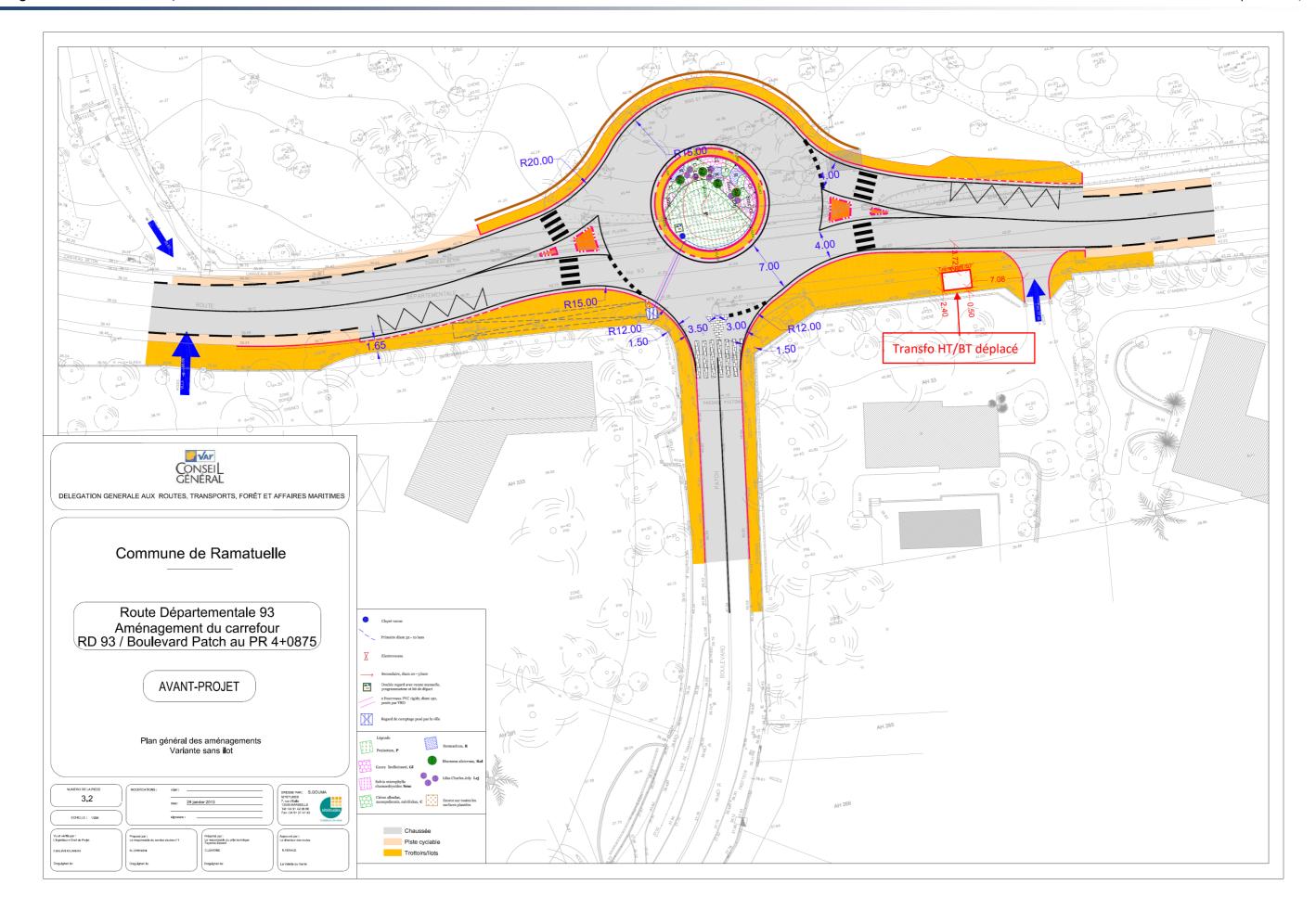
COMMUNE DE RAMATUELLE

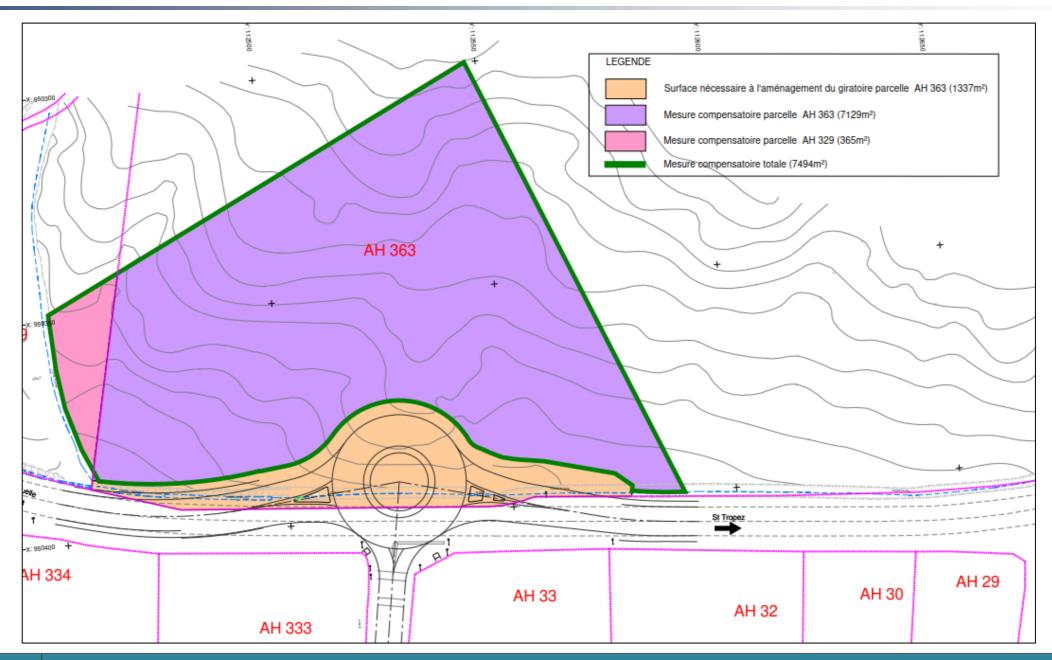
A. DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP)

3. PLAN GENERAL DES TRAVAUX









Code mesure : MC1	Acquisition/gestion d'un site naturel en faveur de la conservation de Romulea rollii
Objectifs	Capitaliser les stations relictuelles de l'espèce présente en amont du projet Renforcer ces stations avec les sujets impactés qui auront été préalablement collectés puis transplantés sur les habitats favorables au sein du site compensatoire.
Surface concernée	Habitat de l'espèce impactée : 200 à 400 m² au sein d'une matrice paysagère fonctionnelle de 7500 m²
Durée de la mise en œuvre	30 ans renouvelables
Localisation de la mesure	Lieu-dit « Patch », commune de Ramatuelle (en limite nord du carrefour giratoire)
Eléments écologiques bénéficiant de la mesure	Romulea rollii / Aira provincialis / Isoetes durieui /Airopsis tenella / Arisarum vulgare / Juncus capitatus / Radiola linoides
Retombées attendues	Conserver voire améliorer l'état de conservation de la station de R. rollii et d'autres flores protégées / patrimoniales actuellement soumise à divers facteurs perturbatoires dont l'intensité et la fréquence sont de nature à faire disparaître à terme ce biotope. Assurer une mise en protection durable de cet espace.

Mesure compensatoire MC1 – acquisition/gestion d'un site naturel en faveur de la conservation de Romulea rollii